

Vienne

VIENNE

Conseil municipal : 630 000 € de surcoût pour Locagère

Clémence LENA



Une vue du projet Locagère, côté colline. Photo SILT Architectes

Pour la première fois depuis des mois, le conseil municipal s'est tenu en présentiel, ce lundi 31 mai, à la salle des fêtes de Vienne. Parmi les projets évoqués, la réhabilitation du bâtiment Locagère.

Locagère, c'est ce vaste bâtiment industriel situé en face du musée de l'Industrie textile. Et où résident le centre social de la Vallée de Gère et le théâtre Saint-Martin. Dans le cadre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU), ce site va faire l'objet d' [une vaste réhabilitation](#) qui doit démarrer en septembre 2021 et durer deux ans. À terme, le centre social et le théâtre seront rejoints par le service des archives municipales.

Le chantier devait se dérouler en site occupé et avait été estimé à 4,1 millions d'euros lors de la phase "programme" puis à 4,67 millions d'euros HT lors de la phase "avant-projet définitif". Mais la consultation des entreprises a obligé à revoir la donne, a détaillé, lundi soir en conseil municipal, Seyit Yilmaz, élu en charge de l'artisanat et des travaux. « Lors de l'ouverture des plis, nous avons constaté un écart significatif entre le montant

estimé des travaux et le montant global des offres les moins-disantes de l'ordre de 30 % supérieur, soit 6,2 millions d'euros HT. »

Trop cher pour la Ville de Vienne qui a alors décidé de déclarer la totalité de l'appel d'offres infructueux. Et demandé au maître d'œuvre de proposer des solutions techniques pour limiter au maximum le surcoût. Parmi ces solutions : réaliser ce chantier en site non occupé.

D'ici le début des travaux, la municipalité va donc devoir reloger le centre social et le théâtre Saint-Martin : « Nous sommes en pleine discussion pour trouver des solutions, a précisé le maire Thierry Kovacs. Pour le centre social, c'est quasiment réglé, nous avons plusieurs locaux qui vont permettre de reconstituer les besoins. Pour le théâtre, nous avons plusieurs propositions mais ce qui est sûr, c'est que la saison aura lieu. »

Avec ces nouvelles conditions, le chantier est désormais estimé à 5,3 millions d'euros HT, soit un surcoût de 630 000 euros. À noter que ce projet bénéficie de 3,8 millions d'euros de subventions.

Élue de Vienne Citoyenne, Dominique Roux s'est interrogée sur la possibilité de démolir le bâtiment pour en reconstruire un neuf. Réponse du maire : « Une des raisons des surcoûts, c'est qu'il faut ancrer davantage le bâti dans le rocher de la colline. Si on détruit, il y a des risques et on ne sait pas si on pourra reconstruire. » Avant de poursuivre : « On estime que ça en vaut la peine car le centre social, le théâtre et les archives attendent cela avec impatience. »